Agent.es contractuel.les, en CDD ou en CDI, vous serez appelés à élire vos représentant.es dans les différents scrutins, Comité Technique (CT) et Commission Consultative Paritaire (CCP), lors des élections professionnelles du 6 décembre.
C'est un moment important pour la défense de vos droits et garanties, pour vos conditions de vie au travail et pour votre avenir professionnel.

Dans la Fonction publique, lescontractuels ne sont pas épargnés par les politiques dévastatrices menées à l'encontre des salariés. Ils sont confrontés aux restructurations et externalisations qui se traduisent trop souvent par des non renouvellements de CDD ou des licenciements. Ils sont maintenus dans des situations précaires, qu'ils occupent des emplois non-permanents ou permanents.

Depuis toujours la CGT est au côté des contractuels, en CDD et CDI et quel que soit leur statut. Elle porte des revendications pour en finir avec la précarité, qui touche particulièrement les femmes et les jeunes, pour un nouveau plan de titularisation offensif, pour améliorer leurs conditions d'emploi, pour gagner un niveau élevé de garanties, tout en intégrant des dispositifs pour l'égalité professionnelle femme/homme.

../.. suite pièce jointe

Public: CCP
Les élections
Elections 2018

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank